

Les défis linguistiques auxquels font face les interprètes et les délégués russisants du CICR dans le domaine de la détention

NATBIEVA, Natalia

Abstract

L'objectif du mémoire est de présenter les spécificités linguistiques des contextes russophones pour les interprètes travaillant au sein du département Détention du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), dans les pays de l'ex-URSS. Le passé commun de ces pays et leur développement ces dernières décennies rendent ces régions comparables en ce qui concerne le fonctionnement de leurs systèmes pénitentiaires et l'usage des styles de langue particuliers: le dialecte de prison et le jargon interne du personnel des lieux de détentions. Ces modes d'expression, peu connus en dehors des milieux spécifiés, créent des difficultés pour les interprètes dont le russe n'est pas la langue maternelle.

Reference

NATBIEVA, Natalia. *Les défis linguistiques auxquels font face les interprètes et les délégués russisants du CICR dans le domaine de la détention*. Maîtrise : Univ. Genève, 2010

Available at:

<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:12733>

Disclaimer: layout of this document may differ from the published version.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**ÉCOLE DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION**

NATBIEVA NATALIA

**Les défis linguistiques auxquels font face les
interprètes et les délégués russisants du
CICR dans le domaine de la détention**

Mémoire présenté à l'Ecole de Traduction et d'Interprétation
pour l'obtention du MA en Interprétation de Conférence
Directeur de mémoire : Prof. Barbara Moser-Mercer
Jurée : Ecaterina Varone, chargée d'enseignement, Unité de russe, MESLO

Septembre 2010

MOTS-CLÉS :

Système pénitentiaire, registres de la langue russe, dialecte de prison

RÉSUMÉ :

L'objectif du mémoire est de présenter les spécificités linguistiques des contextes russophones pour les interprètes travaillant au sein du département Détention du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), dans les pays de l'ex-URSS. Le passé commun de ces pays et leur développement ces dernières décennies rendent ces régions comparables en ce qui concerne le fonctionnement de leurs systèmes pénitentiaires et l'usage des styles de langue particuliers: le dialecte de prison et le jargon interne du personnel des lieux de détentions. Ces modes d'expression, peu connus en dehors des milieux spécifiés, créent des difficultés pour les interprètes dont le russe n'est pas la langue maternelle.

COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANT :

Natbieva Natalia
10 Micheli-du-Crest
1205 Genève
natbieva@yahoo.com

BIOGRAPHIE DE L'ÉTUDIANT :

Natalia Natbieva est interprète de conférence diplômée de l'Ecole de traduction et d'interprétation à Genève (ETI). Elle détient également un diplôme d'études supérieures de la langue anglaise de l'université de Kabardino-Balkarie, en Russie.

Sommaire

I.	Introduction	5
II.	Quelques informations sur le CICR	7
III.	Les interprètes du CICR	9
IV.	Informations générales sur le contexte de travail des interprètes et délégués russisants 11	
A.	Le CICR dans les pays de l'ex-URSS	11
B.	Les activités du département Détention	13
C.	Le système pénitentiaire en URSS et dans les pays de l'ex-URSS	16
D.	Le fonctionnement du système pénitentiaire et les établissements visités par le CICR	17
E.	Hierarchie intérieure des détenus	19
V.	Spécificités linguistiques des contextes russophones auxquelles sont confrontés les délégués et interprètes russisants du CICR.....	24
A.	L'état de la langue russe dans les pays de l'ancienne Union soviétique	24
B.	L'évolution de la langue russe en Russie	25
VI.	Les défis linguistiques pour les interprètes du CICR	28
A.	Les différents niveaux de langue.....	28
B.	Argot populaire	30
C.	Le dialecte de prison	32
1.	Les origines du jargon des criminels et du dialecte de prison	34
2.	La propagation du dialecte de prison dans le système pénitentiaire de l'URSS.....	35
3.	Les difficultés du dialecte de prison pour les interprètes et les délégués russisants .	37
D.	Le langage du personnel du système pénitentiaire et ses difficultés pour les interprètes du CICR	38
E.	Le jargon interne du CICR.....	43
F.	La langue du grand public	45
VII.	Les solutions possibles pour faire face aux défis	47
VIII.	Conclusion	55

Bibliographie	55
---------------------	----

I. Introduction

Ce travail de mémoire consiste en une réflexion sur les défis linguistiques auxquels font face les interprètes et les délégués russisants du CICR (Comité International de la Croix-Rouge) dans le domaine des activités dites de « Détention » (visites de détenus dans des stations de police, des établissements de détention provisoire et des colonies pénitentiaires), et ce dans les pays ex-soviétiques. Les sources de mes informations sur ce sujet proviennent d'une part d'entretiens et de témoignages de délégués et interprètes expatriés¹ du CICR ayant travaillé dans le Caucase du Nord (Russie) et dans d'autres pays russophones, et d'autre part de documents spécialisés.

Le sujet des interprètes du CICR m'est proche en raison de ma propre expérience professionnelle : de 1996 à 2002 j'ai été employée en tant qu'interprète et traductrice russe-anglais dans la délégation du CICR à Naltchik, dans le Caucase du Nord, en Russie. J'ai travaillé pour plusieurs départements de la délégation, mais, étant une employée locale (i.e. de nationalité russe), je n'ai jamais été amenée à interpréter ou traduire pour le département de Détention. La traduction et l'interprétation dans ce domaine d'activités, pour des raisons propres au CICR, était la prérogative de mes collègues expatriés. Ainsi, les défis linguistiques dont je vais parler dans mon mémoire sont présentés du point de vue de personnes qui n'ont pas le russe comme langue maternelle, même si les difficultés liées, par exemple, au jargon interne du CICR, concerne tous les interprètes qui exercent non seulement dans les contextes russophones, mais aussi dans d'autres contextes.

¹ Dans le cadre de ce mémoire nous avons interviewé six interprètes et délégués russisants qui ont travaillé dans différents pays de l'ex-URSS (Russie, Arménie, Géorgie, Kirghizstan et Ouzbékistan) au cours des années 2000. Les informations provenant de ces personnes que nous citons dans ce mémoire ne sont pas de nature sensible pour le CICR.

La première partie de ce mémoire est consacrée à la mise en contexte des activités du CICR et à la différence entre interprètes nationaux et expatriés. Nous allons ensuite parler brièvement des programmes du CICR dans les régions russophones, surtout dans le domaine de la détention, et des aspects communs dans les systèmes pénitentiaires de ces pays.

La deuxième partie du mémoire se concentre sur les spécificités linguistiques des pays de l'ex-URSS, c'est-à-dire à l'évolution du russe dans la mesure où cela peut être pertinent pour les interprètes expatriés du CICR.

Puis, dans une troisième partie, je vais exposer en détails les défis linguistiques des contextes russophones pour les interprètes expatriés – le changement fréquent des niveaux de russe dans les entretiens, les difficultés liées à la manière de parler des personnes détenues et le jargon interne du système pénitentiaire.

Enfin, dans une quatrième partie, je vais proposer des solutions possibles aux défis énoncés, et proposer un lexique de base pour les termes les plus importants.

II. Quelques informations sur le CICR

Pour commencer, il est nécessaire de fournir quelques informations de base sur le CICR pour mieux situer le cadre de ce travail.

Le CICR est une organisation internationale humanitaire indépendante, impartiale et neutre qui s'efforce d'apporter protection assistance aux victimes de la guerre et d'autres situations de violence.

Sur la base du mandat permanent qui lui est conféré par le droit international au travers des quatre Conventions de Genève de 1949 et de leurs Protocoles Additionnels de 1977 et 2005, le CICR intervient de manière impartiale en faveur des prisonniers, des blessés et des malades, ainsi que des civils touchés par un conflit armé ou par d'autres situations de violence.

Les activités du CICR incluent la Protection, l'Assistance, l'action de Prévention (ou de promotion du Droit International Humanitaire - DIH), la Coopération avec les Sociétés nationales de la Croix Rouge ou de Croissant Rouge, ainsi que la coordination de l'action humanitaire et la diplomatie humanitaire.

La Protection est l'une des activités les plus importantes du CICR. Elle inclut la problématique de la «Détention» (visites des personnes privées de liberté), ainsi –entre autres- que celles des personnes disparues et de la protection de la population civile. Dans le cadre de la Détention, activité qui va nous préoccuper plus particulièrement dans ce travail de mémoire, les délégués du CICR visitent les prisonniers de guerre et les internés civils en rapport avec le conflit armé. Le CICR agit pour :

– prévenir ou faire cesser les disparitions et les exécutions sommaires, la torture et les mauvais traitements ;

- rétablir le contact entre la personne détenue et ses proches ;
- améliorer les conditions de détention lorsque cela est nécessaire.

À cette fin, des visites sont effectuées dans les lieux de détention. Lors des visites, les délégués du CICR s'entrelient sans témoin avec chaque détenu. Sur la base de ses constatations, le CICR entreprend des démarches confidentielles auprès des autorités et, au besoin, il fournit une assistance matérielle et/ou médicale aux personnes détenues.

L'Assistance peut revêtir diverses formes, selon la nature de la crise et la région où elle se produit. Incluant parfois la fourniture de vivres et/ou de médicaments, l'action du CICR est en général axée sur des services essentiels tels que la construction ou la réparation des systèmes d'approvisionnement en eau ou des installations médicales et la formation du personnel fournissant les soins de santé primaires, des chirurgiens ou des techniciens en orthopédie.

L'action **de Prévention** du CICR vise à réduire au minimum et à contenir les effets néfastes des conflits. Dans ses programmes de prévention, le CICR vise en particulier les personnes et les groupes qui influent sur le sort des victimes d'un conflit armé ou qui peuvent soit entraver, soit faciliter l'action de l'institution. Parmi ces groupes figurent les forces armées, la police, les forces de sécurité et d'autres porteurs d'armes, ainsi que les responsables politiques et les guides d'opinion aux niveaux local et international ; afin de préparer l'avenir, les programmes s'adressent aussi aux adolescents, aux étudiants et à leurs professeurs.

III. Les interprètes du CICR

Le sujet des interprètes du CICR a été traité à fond par Leila Kerbiche dans son mémoire intitulé « Interprètes de l'ombre et du silence » et consacré aux interprètes qui travaillent avec les délégués du CICR dans les lieux de détention.

Il faut seulement préciser qu'en outre des interprètes/traducteurs expatriés, le CICR recrute dans tous les contextes des interprètes/traducteurs nationaux. Ces derniers peuvent travailler pour tous les départements du CICR à part –sauf rares exceptions– dans celui de la Détention. Concrètement, cela signifie qu'un interprète de la nationalité X ne sera pas amené à traduire des entretiens confidentiels dans les prisons du pays X, et ce dans le but de ne pas l'exposer vis-à-vis des autorités. Mis à part ces employés dont le rôle est essentiellement de traduire et d'interpréter, il y a aussi un grand nombre d'employés locaux qui sont occasionnellement ou régulièrement appelés à interpréter et qui ne sont pas strictement parlant des interprètes/traducteurs (bien que souvent perçus comme tels par le public et des interlocuteurs du CICR qui les observent dans cette fonction), mais les assistants des délégués du CICR.

Dans ce mémoire je vais me concentrer sur le travail des interprètes du département de Détention dans les pays de l'ancienne Union Soviétique. Comme mentionné plus haut, le souci de confidentialité et d'impartialité qui sont des règles de base de cette activité du CICR, de même que le souci de ne pas exposer ces personnes qui pourraient être amenées à détenir des informations sensibles, exigent que ces interprètes soient des personnes externes au contexte de travail de l'organisation. De ce fait, pour les interprètes qui exerçaient dans les pays de l'ex-URSS dans les années 90 et la première moitié des années 2000 le russe n'était pas souvent la langue maternelle ou de culture, à la différence des interprètes nationaux.

Cependant, depuis quelques années, le CICR a commencé à recruter les interprètes russophones dans d'autres pays de l'ex-URSS, qui ont le russe comme première langue. Une autre particularité du « contexte russophone » est dans le fait que le CICR a également choisi, dans les années 2000, d'embaucher des délégués qui maîtrisaient le russe pour le département de Détention plutôt que de recruter des interprètes/traducteurs russisants. Il est à noter que ces délégués russophones agissent parfois aussi comme interprètes pour leurs collègues qui ne maîtrisent pas le russe.

IV. Informations générales sur le contexte de travail des interprètes et délégués russisants

A. Le CICR dans les pays de l'ex-URSS

Suite à la dislocation de l'URSS en 1991, la plupart des conflits (dus à l'instauration des républiques en URSS par le découpage administratif) qui couvaient sous la cendre pendant des années et qui opposaient différentes ethnies, sont entrés dans une phase d'aggravation. Durant la décennie 1990 des affrontements ont eu lieu dans le Haut-Karabagh (les Arméniens du Haut-Karabagh se battant pour leur indépendance de l'Azerbaïdjan), entre la Géorgie et l'Abkhazie, entre la Géorgie et l'Ossétie du Sud, dans le Caucase du Nord (en Russie) entre les Ossètes et les Ingouches, et entre les séparatistes tchéchènes et les forces fédérales russes. On peut également citer la guerre civile au Tadjikistan et le conflit entre l'autorité fédérale de la Moldavie et la province de Transnistrie. Certaines tensions n'ont pas abouti à des affrontements, mais elles ont continué à compliquer la situation sur le territoire de l'ex-URSS, comme, par exemple, en Crimée, les tiraillements entre les Tatars de Crimée et la population slave de la région, la situation des russes ethniques en Estonie et Lettonie, ou la question de l'appartenance de la Crimée.

Certainement, les situations de tensions et de violence dans les pays de l'ex-URSS n'ont pas été provoquées uniquement par des problèmes interethniques, mais aussi par les conflits entre les élites politiques et l'opposition soutenue par les mouvements populaires (la révolution des roses en Géorgie (2003), la révolution orange en Ukraine (2004) et la révolution des tulipes en Kirghizistan (2005). Politiquement parlant, aujourd'hui les pays de l'ex-URSS ne représentent pas un ensemble homogène. Etant devenus indépendants, tous ces pays ont suivi leurs propres voies en ce qui concerne la formation de la structure de l'état, la gouvernance, l'orientation et l'ampleur des

réformes politiques, économiques et sociales. Il y a d'un côté des pays avec un pouvoir extrêmement centralisé et autoritaire comme, par exemple, le Turkménistan, l'Ouzbékistan et le Belarus, et de l'autre côté des Etats tournés vers l'Occident et ses institutions (par ex. l'OTAN) tel que l'Ukraine (en tous cas jusqu'en mars 2010) et la Géorgie.

Cette situation d'instabilité, et bien souvent de conflits armés, a justifié la présence du CICR dans un grand nombre de pays de l'ex-URSS à partir de 1992. Les délégations du CICR ont été ainsi ouvertes en Russie (à Moscou et dans le Caucase du Nord), Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan et Tadjikistan. Quelques années plus tard se sont ajoutés à cette liste l'Ouzbékistan, le Kirghizistan et l'Ukraine.

Au cours des années le CICR a modifié ses programmes dans ces régions suivant le changement de la situation dans chaque contexte. Par exemple, l'organisation a mené des grandes opérations d'assistance en Tchétchénie pendant le premier (1995-1996) et le deuxième (à partir de 1999) conflit. L'assistance humanitaire visait les personnes déplacées suite à des affrontements en Tchétchénie et dans les régions voisines (faisant partie de la Russie) – Ingouchie, Daghestan et Kabardino-Balkarie. Pendant les deux vagues du conflit, en plus des distributions d'assistance alimentaire, le CICR a réalisé des programmes importants d'assistance médicale pour les hôpitaux du Caucase du Nord qui accueillaient des blessés en rapport avec le conflit. D'autres activités comprenaient la promotion du Droit International Humanitaire parmi les forces armées, forces de sécurité et la jeunesse, des programmes de coopération avec les sociétés de la Croix-Rouge Russe et le programme de prévention contre les dangers des mines pour les enfants. L'opération humanitaire dans le Caucase du Nord (liée au deuxième conflit entre la Fédération de Russie et la république Tchétchène) était une des plus importantes au monde en termes de budget pour le CICR dans la première moitié des années 2000.

Dans la deuxième moitié de la décennie des programmes d'assistance massive directe ont été remplacés par des projets microéconomiques individuels ayant pour but l'autosuffisance économique des ménages bénéficiaires.

La dernière opération humanitaire d'ampleur menée par le CICR dans le contexte russophone concerne les victimes du conflit armé entre la Russie et la Géorgie en août 2008 en Ossétie du Sud (région de la Géorgie qui s'est proclamé indépendante). On notera également la réponse humanitaire urgente apportée au Kirghizistan lors de la chute du président Bakiev en avril 2010.

B. Les activités du département Détention

Comme nous l'avons déjà dit, les interprètes/traducteurs travaillent dans tous les départements du CICR. La particularité du département de Détention est dans le fait qu'il n'emploie que des interprètes expatriés ou des délégués parlant la langue du pays.

J'aimerais ici brièvement décrire les activités du CICR dans ce domaine dans les pays de l'ex-URSS.

Le CICR a mené des activités de Détention dans plusieurs pays de l'ancienne Union Soviétique, soit dans des situations de conflit armé international (comme entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan en 1992-1994, ou la Russie et la Géorgie en 2008), soit dans des cas de conflits armés non-internationaux ou de violence interne (dans le conflit entre la Géorgie et sa province de l'Abkhazie, en Russie pendant les affrontements en Tchétchénie, ou bien en Ouzbékistan).

Les Conventions de Genève donnent au CICR un droit d'accès aux prisonniers de guerre, internés civils, détenus de sécurité ou de droit commun. Cela dans les conflits armés internationaux. Cela dit, le CICR peut également être amené à intervenir dans

d'autres situations. « Le CICR a élargi son centre d'intérêt et ses activités au-delà des conflits armés pour couvrir les situations de violence interne, et surtout les troubles intérieurs »².

« Le CICR offre ses services si la gravité des besoins humanitaires et l'urgence d'y répondre le justifient. Il agit alors sur la base de son droit d'initiative que lui confèrent les Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les autorités approchées n'ont donc pas l'obligation légale d'accepter une telle offre de services ni de lui donner accès aux personnes qu'elles détiennent ».³

Dans les cas où l'offre de services est acceptée par les autorités du pays concerné, « les visites du CICR sont avant tout destinées aux personnes détenues à la suite d'une situation de violence interne, principalement celles qui, par leurs paroles, actes ou écrits, voire leur simple appartenance à une ethnie ou à une religion, sont considérées par les autorités comme une menace pour le système existant. D'une manière générale, ces personnes sont souvent qualifiées d'opposants, opposants qu'il faut punir ou au moins contrôler en les privant de liberté »⁴.

En Russie, les délégués du CICR ont d'abord visité des personnes détenues par le Ministère des Affaires Intérieures en relation avec le premier conflit entre les séparatistes tchétchènes et les forces fédérales russes en 1995-1996. A cette époque le CICR a aussi occasionnellement eu l'accès à des personnes détenues par l'autre partie du conflit, c'est-à-dire par les forces séparatistes tchétchènes (ce n'était pas le cas au début des années 2000 pendant le deuxième conflit que les autorités fédérales russes

² Alain Aeschlimann *La protection des détenus : l'action du CICR derrière les barreaux*, p.38, disponible à [http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/review-857-p83/\\$File/irrc_857_Aeschlimann.pdf](http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/review-857-p83/$File/irrc_857_Aeschlimann.pdf), consulté le 12 juin 2010.

³ *Ibid.* p.39

⁴ *Ibid.* p.40

appelaient « opération anti-terroriste »). Ces activités ont été brusquement arrêtées par le CICR suite à un incident grave de sécurité en décembre 1996 (assassinat de 6 délégués du CICR en Tchétchénie par des criminels non identifiés). En 2000, ce travail a été repris sur la base d'un accord conclu la même année avec les autorités russes au plus haut niveau. « The ICRC engaged in direct, constructive dialogue with prison authorities and the relevant ministry officials, aiming to ensure that the detainees were treated humanely »⁵. Plus tard, en 2004, le CICR a été confronté avec le non-respect des procédures standards des ses visites dans les lieux de détention (cela comprend notamment la possibilité de rencontrer tous les détenus dans un lieu de détention, avoir des entretiens sans témoins avec eux, avoir accès à tous les bâtiments du complexe carcéral et répéter les visites), et a suspendu tout ce travail dans le Caucase du Nord en septembre 2004. Le CICR a cependant mis en route un programme de visites familiales pour aider financièrement les parents des personnes détenues en relation avec le conflit tchétchène, qui sont en train de purger leur peine dans des colonies pénitenciaires situées à des milliers de kilomètres du Caucase.

Des activités de détention sont également menées en Arménie et en Azerbaïdjan dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh, en Géorgie, ainsi qu'au Kirghizistan et en Ouzbékistan. Occasionnellement, le CICR a aussi été amené à visiter des lieux de détention en Transnistrie.

⁵ *Rapport annuel du CICR 2001*, p. 297, cité depuis [http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/5chhs6/\\$file/moscow_ar_2001.pdf?open&element](http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/5chhs6/$file/moscow_ar_2001.pdf?open&element), consulté le 12 juin 2010.

C. Le système pénitentiaire en URSS et dans les pays de l'ex-URSS

Les pays issus de l'effondrement de l'Union Soviétique ont hérité de son système pénitentiaire. Il s'agissait d'un système centralisé sous la direction du Ministère des Affaires Intérieures. A l'époque soviétique, et surtout du temps de Staline, ce système était connu pour ses camps de travail correctionnel par lesquels sont passés plusieurs millions de personnes de toutes les origines ethniques et sociales de l'URSS. La population des camps et des prisons était mélangée – il y avait des victimes du système totalitaire, des dissidents et des condamnés de droit pénal. Le travail forcé de toutes ces personnes présentait un intérêt économique pour le pouvoir soviétique, la main d'œuvre servile étant utilisée pour la construction des grands canaux, barrages, etc., tandis que leurs conditions de vie étaient extrêmement difficiles, et le taux de mortalité très élevé.

Aujourd'hui, malgré la condamnation des purges et de la répression des années staliniennes, et malgré les réformes qui ont eu lieu depuis, certains aspects du fonctionnement des colonies pénitentiaires et des prisons en Russie et dans d'autres pays de l'ex-URSS rappellent l'époque soviétique. Par exemple, l'organisation des colonies est telle qu'il n'y a pas de cellules, et, d'une manière générale, tous les détenus vivent dans des baraques (jusqu'à 100 personnes dans une baraque). Une organisation pareille favorise le développement des relations hiérarchiques entre les détenus, et de toutes sortes d'abus et de maltraitements. De son côté, l'administration d'une colonie peut utiliser à profit ce système d'« auto-organisation » des détenus.

Suite à l'effondrement de l'URSS, la communauté internationale (en la personne de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne) a appelé les pays de l'ex-URSS à réformer leurs systèmes pénitentiaires et à introduire des normes plus humaines de traitement des détenus. Une

des réformes importantes dans ce domaine a été le transfert du système pénitentiaire du Ministère des Affaires Intérieures sous l'égide du Ministère de la Justice, qui a eu lieu dans la plupart des pays de l'ancienne Union Soviétique (Azerbaïdjan et Estonie 1993, Moldavie 1996, Russie 1998, Géorgie, Lettonie et Lituanie 2000, Arménie 2001, Kirghizistan 2002, Tadjikistan 2003. En Belarus, Turkménistan et Ouzbékistan le système pénitentiaire est toujours régi par les ministères des Affaires Intérieures). Grace à cette réforme, les juges d'instruction et les investigateurs ne travaillent plus dans le même système que celui des « geôliers », comme le disent les activistes de droits de l'homme. Cela signifie, entre autre, qu'il y a un peu moins de possibilité pour mettre les suspects et les détenus sous pression dans le but d'obtenir les dépositions désirées.

D. Le fonctionnement du système pénitentiaire et les établissements visités par le CICR

Nous allons maintenant faire un descriptif sommaire du fonctionnement de ce système et de ses établissements en Russie, en sachant que tous les pays de l'ancienne Union Soviétique ont des dispositifs similaires dans ce domaine.

Le système pénitentiaire en Russie est assez complexe et ses nombreux établissements ont leurs propres règles de fonctionnement. La personne arrêtée par la police (milice en Fédération de Russie, en russe : милиция) doit être transférée au bout de quelques heures dans un IVS - Isolateur de détention provisoire (en russe ИВС – Изолятор временного содержания) où elle peut rester 10 jours tout au plus. Ensuite le suspect peut être envoyé dans un SIZO – prison d'instruction préparatoire (en russe СИЗО – следственный изолятор). Les suspects ne doivent pas être détenus plus de 18 mois dans les SIZO, mais il peut arriver que la détention dans ces établissements s'allonge à

quelques années, suite à des enquêtes qui traînent. Après que le jugement est rendu, le détenu purge sa peine dans un IK – colonie correctionnel (en russe : ИК – исправительная колония) ou dans une prison. Dans les colonies, les détenus vivent dans des baraques de « la zone d’habitation », et travaillent dans « la zone de travail ». Souvent il n’y pas assez de travail pour tous les détenus, et ceux qui ne souhaitent pas travailler ne sont pas forcés à le faire. En général, le travail dans les colonies est très mal rémunéré.

Il y a trois catégories des colonies selon le régime de sécurité: colonies de régime général (en russe : колонии общего режима), colonies de régime stricte (строгого режима) et colonies de régime particulier (особого режима), chaque catégorie ayant ses propres règles en ce qui concerne les visites, les colis, etc. Pour les crimes particulièrement graves, les détenus purgent leur peine dans les prisons où ils sont enfermés la plupart du temps dans des cellules.

Il existe des colonies particulières pour les femmes et pour les délinquants mineurs.

Les SIZO, les colonies correctionnelles et les prisons sont régis par l’UFSIN – la direction fédérale de l’exécution des peines (en russe : УФСИН – Управление федеральной службы исполнения наказаний). L’UFSIN est la structure principale du système pénitentiaire russe subordonné au ministère de la Justice, qui a son siège à Moscou. Toutes les régions de la Russie ont leurs propres départements de l’UFSIN, lesquels encadrent la gestion de tous les lieux de détention dans une région donnée. Chaque établissement subordonné à l’UFSIN régional est régi par un organe administratif.

D’après les données de l’UFSIN, en janvier 2010 la population carcérale en Russie s’élevait à 864’000 personnes, parmi lesquelles 131’400 personnes étaient détenues dans

226 établissements d'instruction préparatoire (détention préventive)- les SIZO, 723'900 personnes dans 755 colonies correctionnels, 2800 personnes dans 7 prisons de régime stricte, 5900 personnes dans les colonies pour les délinquants mineurs. 69'100 femmes sont détenus dans des colonies pour femmes.

Les délégués du CICR peuvent être amenés à visiter les isolateurs de détention provisoire (IVS), les SIZO, et les colonies correctionnelles dans lesquels sont détenues les personnes qui ont été arrêtées en rapport à un conflit armé ou une situation de violence interne. Mais leurs visites peuvent aussi profiter à toutes les personnes internées dans un établissement particulier, y compris les prévenus et les condamnés de droits pénal⁶.

E. Hiérarchie intérieure des détenus

Les systèmes pénitentiaires des pays de l'ex-URSS comportent de nos jours des anachronismes datant de l'époque soviétique. Par exemple, la vie des détenus dans des colonies et prisons de l'ex-Union Soviétique était régie par une hiérarchie interne basée sur le système de castes. La formation de ce système a commencé dans les camps pénitentiaires soviétiques où la détention n'était pas individuelle mais collective.

Les informations disponibles à ce sujet proviennent des témoignages d'anciens détenus, de livres écrits par certains d'entre eux et d'associations comme, par exemple, « le Centre de Moscou pour la réforme des prisons » (en russe : Общественный центр содействия реформе уголовного правосудия). Par contre, il n'y pratiquement pas de données « officielles » issues de la part des établissements concernés.

⁶ Dans le cadre de son mandat, le CICR peut demander accès aux lieux de détention sur la base des Conventions de Genève (et de leurs Protocoles additionnels), ou en se référant à son droit d'initiative humanitaire garanti par les Statuts du CICR et les Statuts du Mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge.

Un délégué médecin du CICR a écrit dans une brochure SIZOs, Colonies and Prisons, Introduction to the Penal system of the Russian Federation : « The internal hierarchy of the penal system which was inherited from the Soviet regime and exists today in all the republics of the former USSR is a kind of « caste » system, functioning quite independently of the penitentiary administration, with various horizontal strata defined by a rigid and implacable unwritten code. The authorities know that the castes exist, are aware of their rules and realities, adapt to them and even use them for their own ends, but in principle do not intervene in this “internal jungle”.

On parle généralement de quatre castes des détenus qui existent dans les colonies et les prisons (dans les SIZOs – établissements d’instruction préparatoire - les castes et les règles du système ne sont pas aussi clairement définies).

Il y a d’abord les «blatnye» (du mot « blat », pistonné ; en russe : блатные), c’est-à-dire les sommets de la hiérarchie du milieu : autorités, bandits d’honneurs, pour qui l’incarcération n’est qu’une étape dans leur carrière criminelle (seulement le criminel professionnel peut devenir un «blatnoi »). Ils refusent de travailler car le milieu ordonne que les blatnye n’aient aucun contact avec le pouvoir officiel. Ils ne collaborent pas non plus avec l’autorité pénitentiaire à laquelle ils opposent un pouvoir parallèle (celui qui développe un lien avec les «autorités» est automatiquement et irrévocablement exclu de la caste des blatnye.). Ils tranchent les conflits apparus dans les cellules et dirigent la vie des détenus, parallèlement à l’administration pénitentiaire. Ils détiennent un pouvoir presque absolu sur d’autres castes. Ils peuvent prendre tout ce qu’ils veulent à d’autres détenus. Ils corrompent les gardiens et prennent possession (s’accaparent) d’une partie des objets apportés par les visiteurs (nourriture, cigarettes, habits, médicaments, etc.).

Les moujiki » (мужики), littéralement les «hommes», représentent la deuxième caste qui est majoritaire : ils ne font pas carrière dans le monde du crime. La plupart d'entre eux ont commis des infractions mineurs et ne représentent pas un réel danger pour la société. Ils veulent seulement purger leur peine et sortir du système. Les moujiki travaillent dans les colonies en suivant les normes pénales officielles et les blatnye les laissent faire tant qu'ils respectent le système intérieur (les règles imposées par les blatnyé, lesquelles les obligent, par ex., de ne pas collaborer avec l'administration carcérale). Les moujiki n'ont pas de pouvoir, mais ils peuvent profiter de l'influence que leur donne leur niveau d'instruction en les rendant utiles pour les blatnye.

La troisième caste est celle des «kozly», les «connards» (en argot carcéral littéralement : les boucs). Ils coopèrent ouvertement avec les autorités administratives, ce qui leur vaut d'être considérés comme des traîtres par les blatnye et moujiki. Cette collaboration n'est pas forcément négative, il peut s'agir du travail à la bibliothèque, dans le bureau ou d'accomplissement d'autres tâches administratives. Cependant, un certain nombre d'entre eux travaillent pour la sécurité, faisant partie de la police intérieure de la colonie, et d'autres sont des indicateurs qui s'infiltreront dans la caste des moujiki pour fournir des informations utiles aux autorités carcérales... Il faut mentionner que bien qu'ils soient méprisés, les kozly peuvent aussi être utilisés comme indicateurs par les blatnye.

L'appartenance à la caste des kozly n'est pas toujours une question de choix. Les autorités carcérales peuvent forcer les détenus à collaborer. Par exemple, un moujik peut devenir un collaborateur pour se protéger des autres détenus. Les kozly sont rejetés par les blatnye et les moujiki, mais on peut les fréquenter, parler avec eux et les toucher, ce qui n'est pas le cas des pétoukhi.

Les « pétoukhi » se trouvent au bas de la pyramide (en argot littéralement : les coqs). Cette catégorie regroupe les « informateurs » et les homosexuels assumés ou forcés (les prisonniers punis par le viol pour avoir enfreint « la loi des prisons »). Les pétoukhi sont également appelés les « néprikassaémye », les « intouchables » (неприкасаемые) ou encore les « opuschennye » (опущенные), les « rabaissés ». Les petoukhi font le travail le plus sale et humiliant (par exemple, le nettoyage des latrines). Les autres détenus ne doivent avoir nul contact physique avec les petoukhi, ni toucher les objets utilisés par eux. Les pétoukhi n'ont pas le droit de s'adresser aux détenus qui ne font pas partie de leur caste.

Le système de castes était en place dans tous les établissements carcéraux des pays de l'ex-URSS et il joue actuellement un rôle important. Les nouveaux condamnés, lorsqu'ils arrivent dans une colonie, doivent déclarer leur statut au chef (blatnoi) de la cellule ou de la baraque. Il n'y a pas de mobilité sociale dans la direction des castes plus élevées, par contre les détenus peuvent rétrograder à tout moment. Les infractions aux lois non écrites imposées par les blatnie peuvent être brutalement punies.

Les établissements pénitentiaires dans les pays de l'ex-URSS peuvent être divisé en deux groupes : « les zones rouges » et « les zones noires ». « La zone » est le terme d'argot carcéral désignant une colonie ou une prison. La zone rouge est une colonie dans laquelle l'administration est le maître. Dans la zone noire ce sont les blatnye qui tiennent la barre. Actuellement, il reste de moins en moins de zones noires.

D'après les témoignages récoltés, la hiérarchie intérieure peut avoir un impact sur le travail du CICR. La connaissance du monde carcéral est indispensable pour le personnel impliqué dans le travail du département Détention, les interprètes en premier lieu. En guise d'exemple, on peut citer le cas dont nous a parlé un ancien délégué

russophone: un détenu lui a avoué qu'il n'avait pas de lit dans la cellule, ce qui signifiait, en réalité, que pour une raison particulière liée à ses relations avec les codétenus il n'avait pas le droit de dormir sur un lit, plutôt qu'il n'y avait pas assez de lits dans l'établissement carcéral.

Il en est de même pour le département de l'assistance : avant de fournir de l'aide humanitaire à une prison il faut essayer d'éviter les pièges sous-jacents du système intérieur. Dans le cas d'une distribution de l'aide alimentaire, la connaissance des castes peut aider à comprendre quels groupes de détenues sont les plus exposés. De la même manière, quand il s'agit du programme contre la tuberculose, il faut se rappeler que les petoukhi et les kozzly ne devraient jamais être mis dans la même salle que les moujiki et les blantye, et ce peu importe les arguments épidémiologiques ou médicaux.

V. Spécificités linguistiques des contextes russophones auxquelles sont confrontés les délégués et interprètes russisants du CICR

Au moment de la dislocation de l'URSS, la population de toutes ses 15 républiques était majoritairement russophone ou bilingue (toutes les ethnies autres que les russes ethniques). D'après le recensement de 1989, la population du pays se montait à 286 millions, dont seulement 20 millions ne parlaient pas le russe, parmi lesquelles étaient principalement recensés les habitants de l'Asie centrale et de l'Azerbaïdjan.

A. L'état de la langue russe dans les pays de l'ancienne Union soviétique

Les pays issus de la dislocation de l'URSS constituent toujours un contexte russophone pour le CICR, malgré le fait que dans les années 1990 et 2000 la langue russe a connu un rétrécissement du domaine d'application en dehors de la Fédération de Russie.

Depuis l'effondrement de l'URSS, l'enseignement en russe et l'apprentissage du russe a diminué: quelques milliers d'écoles russes ont été fermées et le nombre d'élèves des écoles russes a diminué de plus de 2 millions dans les pays de l'étranger proche de la Russie (quoique ce processus se soit ralenti dans les années 2000).

L'ampleur de ce phénomène varie selon le pays. Par exemple, le russe garde des positions importantes en Belarus (ou il est la langue d'Etat au même titre que le biélorusse), en Ukraine (avec 8 millions de russes ethniques), au Kazakhstan (langue officielle) et au Kirghizistan, c'est-à-dire, dans les pays où les russes ethniques sont nombreux. Il a le statut de langue véhiculaire en Moldavie, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan. Par contre, le russe est beaucoup moins présent dans les pays plutôt mono ethniques comme l'Arménie et la Géorgie.

Dans les pays où l'usage du russe a reculé, la ligne de démarcation passe entre les habitants des grandes villes et des capitales, qui maîtrisent bien le russe, et la population rurale, qui le maîtrise moins bien, ainsi qu'entre les générations. Ceux qui parlent bien le russe sont âgés de 30 ans ou plus (très marqué, par exemple, en Géorgie). Néanmoins, dans le cadre des activités de détention, le russe reste la langue de travail pour les délégués et interprètes dans le contexte de l'ancienne Union soviétique.

B. L'évolution de la langue russe en Russie

Nous souhaitons maintenant faire une description sommaire de l'évolution du russe moderne, dans la mesure où cela concerne les interprètes du CICR de manière significative.

Depuis les années 1980, la langue russe a subi des changements considérables. « Les transformations radicales qui ont eu lieu dans toutes les sphères de la vie en Russie de la fin du XXème et du début de XXIème siècle ont eu un impact sensible sur le vocabulaire »⁷. D'après les linguistes, on a assisté à l'apparition de trois vagues de nouveaux mots dans le langage courant: la vague des mots de l'argot criminel, celle des mots professionnels, et, dernièrement, les mots « glamour ». Le lexique a vécu un véritable « boom néologique », il se renouvelle si vite que les linguistes n'arrivent pas à publier des dictionnaires qui contiendraient tous les nouveaux mots.

Les emprunts aux autres langues (surtout à l'anglais), la création de nouveaux vocables, mais aussi les déplacements considérables de pans de vocabulaire, les modifications stylistiques et les différentes transformations sémantiques sont des processus très actifs en russe moderne. L'un des phénomènes actuels les plus importants est « le

⁷ S. Krylossova *Les particularités d'emploi des mots argotiques en russe contemporaine*, disponible à www.univ-nancy2.fr/DepRusse/docs_lies/argot.doc, consulté le 1 juin 2010

déplacement des éléments appartenant aux sphères périphérique (le russe populaire, les argots, les jargons professionnels, la terminologie) vers le centre du système », comme l'écrit S. Krylossova dans son article *Les particularités d'emploi des mots argotiques en russe contemporaine*⁸. Selon la linguiste, « Cette circulation d'un niveau de langue à l'autre a toujours existé et les domaines périphériques ont sans cesse alimenté le lexique général. Mais, à l'heure actuelle, l'intensité de l'interaction sur l'axe *périphérie-centre* a atteint le sommet de son activité. Certains mots qui appartenait il y a encore quelques années à la sphère de l'argot font aujourd'hui partie du vocabulaire politique et social russe. »⁹

Aujourd'hui, en Russie, « l'argot du monde criminel fournit une quantité considérable de vocables liés à la description de nouveaux phénomènes de la vie économique, politique et sociale »¹⁰. Plusieurs mots d'argot font partie des discours des hommes politiques, des slogans publicitaires, des émissions de télévision et de radio, des articles de presse, des œuvres littéraires, ce qui était marginal il y a encore quelques années. Comme le dit V. Elistratov, l'auteur du Dictionnaire Explicatif du l'Argot Russe (en russe : толковый словарь русского сленга), l'argot du monde criminel exerce une influence prééminente sur tous les autres types d'argot professionnels, d'étudiants, de jeunes, etc. Actuellement, plusieurs mots du « jargon des voleurs » (jargon des criminels) font partie du vocabulaire des personnes d'origines diverses et du langage courant, et, pour cette raison on ne les compte même plus parmi les mots de l'argot carcéral.

⁸ S. Krylossova *Les particularités d'emploi des mots argotiques en russe contemporaine*, disponible à www.univ-nancy2.fr/DepRusse/docs_lies/argot.doc, consulté le 1 juin 2010

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

Par conséquent, on parle de la « vulgarisation » que le russe standard a connu à la fin du XX – début XXI siècle, dont les causes sont multiples. Les spécialistes distinguent les facteurs linguistiques et extralinguistiques, bien qu'il ne soit pas toujours facile de les opposer. « L'utilisation de l'argot par des journalistes ou des hommes politique est une sorte de réaction au discours public standard de l'époque de l'Union soviétique avec sa langue de bois »¹¹. C'est aussi l'influence des « mass-médias, qui essaient de s'approcher au maximum du niveau du consommateur de la culture de masse, en s'autorisant souvent l'emploi de tous les éléments du langage populaire ». Un autre élément important est la popularisation des milieux criminels et l'intérêt que suscitaient dans le public les mœurs des personnages mafieux des années 1990 quand la Russie (et les autres pays de l'ex-URSS) a traversé une période de violents conflits entre groupes criminels. Avec la destruction de l'idéologie soviétique, les criminels professionnels et les bandits sont devenus des personnages populaires de la culture de masse et leur langue et la subculture ont exercé une influence sensible sur le développement du russe.

Le début des années 2000 se caractérise lui par un discours politique dur. L'ascension au pouvoir des structures de sécurité dans la Russie contemporaine dirigée par Vladimir Poutine (président de la Russie 1999-2008, premier-ministre à partir de 2008), issu lui-même du FSB (successeur de KGB), a favorisé la diffusion du jargon interne de ces cercles, lequel contient des mots du dialecte des criminels¹².

Il faut aussi mentionner le niveau de culture plus bas des structures de sécurité en Russie par rapport à d'autres cercles du gouvernement, ce qui rend possible une certaine confusion des niveaux de langage dans les échanges officiels et interventions publiques.

¹¹ *Ibid.*

¹² L'on a beaucoup cité la phrase de Vladimir Poutine après les attaques terroristes à Moscou en 1999 dans laquelle il promettait de « buter les terroristes dans les chiottes » (*motchtit' v sortire*).

VI. Les défis linguistiques pour les interprètes du CICR

A. Les différents niveaux de langue

L'une des spécificités liée aux contextes des pays ex-soviétiques représentant un défi majeur pour les interprètes expatriés du CICR, est constitué par la diversité de styles/niveaux de la langue russe. On peut dire que chaque niveau de langue correspond dans une certaine mesure à une classe sociale. D'une manière générale, en Russie on peut facilement distinguer les personnes qui ont fait des études supérieures par leur manière de parler. C'est cette langue que les interprètes et les délégués russisants ont apprise à l'université ou dans une école spécialisée. Elle se caractérise globalement par son respect des normes de grammaire, de prononciation et par le vocabulaire neutre, voire littéraire.

Cependant ce niveau de langue est loin d'être prédominant dans les contacts professionnels des interprètes du CICR. Premièrement, même dans le langage des personnes cultivées peuvent coexister des niveaux/styles différents de russe. Il n'est pas rare que les gens cultivés abaissent leur registre en allant au niveau le plus bas de la langue, par exemple, l'intelligentsia russe ne dédaigne pas utiliser l'argot populaire (ou le mat russe). Deuxièmement, les personnes détenues et même les employés des administrations de prison sont rarement porteurs d'un niveau élevé de langage. En revanche ils ont leur propre manière de s'exprimer avec un vocabulaire bien distinct. En ce qui concerne les personnes détenues (surtout dans les colonies correctionnelles), elles utilisent des mots du dialecte de prison – que l'on appelle aussi « *le jargon des voleurs* »¹³ (en russe « vorovski jargon », « воровской жаргон »). La langue des

¹³ On utilise souvent les deux termes – « le dialecte de prison » et « le jargon des voleurs » comme des synonymes en russe. En réalité, « le dialecte de prison » s'est formé à partir du « jargon des voleurs » (qu'on peut aussi appeler « **le jargon des criminels** »). Mais, actuellement il n'est presque plus possible de distinguer l'un de l'autre.

administrations de prison est, quant à elle, souvent un mélange de jargon professionnel du système pénitentiaire et des mots du jargon des criminels.

Ainsi, les interprètes expatriés et les délégués russisants du CICR constatent souvent, au début de leur travail dans les contextes russophones, que la langue russe qu'ils ont apprise n'est pas tout à fait la même que celle avec laquelle ils doivent travailler, qu'il y a des mots qui viennent d'apparaître dans le vocabulaire, et qu'il existe des manières particulières de s'exprimer. D'après les témoignages récoltés auprès des délégués interviewés, la différence est tellement grande qu'il faut compter 2 à 3 mois pour s'habituer et se sentir plus ou moins à l'aise dans le travail.

Dans ce contexte dynamique d'un point de vue linguistique, les interprètes et les délégués russisants peuvent distinguer plusieurs couches de la langue russe. L'idée même de cette distinction entre les niveaux de langue et leurs caractéristiques est le fait de l'un des interprètes interviewés qui a travaillé dans plusieurs pays de l'ex-URSS et qui a préparé des cours et des présentations pour le personnel du département de détention dans le Caucase du Nord.

En premier lieu, il est nécessaire de connaître le dialecte des détenus, ou « le jargon des voleurs », comme on l'appelle souvent en russe. C'est un langage particulier qui n'existe que dans les établissements du système pénitentiaire, même si un nombre important de mots de cette langue a pénétré dans le russe contemporain. Ce niveau de langue peut présenter des difficultés considérables pour les interprètes expatriés qui ne sont pas familier avec lui.

La deuxième couche est la langue de l'administration des prisons (et des forces de sécurité), c'est-à-dire un mélange du jargon du système pénitentiaire, de la terminologie

juridique et des mots de la langue des criminels, que le personnel de ce système maîtrise suffisamment.

Le jargon interne du CICR représente la troisième « langue » pour les interprètes. Elle n'est pas toujours compréhensible pour les personnes qui ne connaissent pas le CICR, et exige des explications supplémentaires.

Le quatrième niveau de langue à savoir manier est celui du grand public.

Enfin, il ne suffit pas d'être familier avec tous ces quatre niveaux. Il faut encore pouvoir passer de l'un à l'autre dans le cadre d'une conversation ou d'un entretien. Par exemple, il arrive que l'entretien avec les autorités d'une colonie pénitentiaire commence dans une langue neutre et officielle et passe vers un registre beaucoup plus bas (l'utilisation de l'argot et des mots du dialecte de prison) une demi-heure plus tard.

B. Argot populaire

Avant de passer à l'analyse de tous ces niveaux de langue, j'aimerais encore mentionner que dans le cadre de leur travail les interprètes du CICR entendent souvent des mots argotiques particuliers, c'est ce que l'on appelle « le mat russe ». C'est un dialecte du russe, ou plutôt un argot très présent dans le langage parlé de toutes les couches des sociétés russophones. Il n'est donc pas propre aux groupes de population avec qui travaillent les délégués et les interprètes du CICR. Selon les témoignages recueillis, ce dialecte se retrouve dans une forme concentrée dans le langage des personnes détenues dans les stations de police ou les lieux de détention provisoire (à la différence des colonies pénitentiaires) que les délégués du CICR ont visités en relation avec le conflit en Tchétchénie dans le Caucase du Nord. Cette espèce d'argot populaire n'a rien à voir avec le dialecte de prison ou le jargon professionnel des structures de sécurité du

système pénitentiaire, même si ces dernières s'en servent assez souvent. C'est un vocabulaire constitué de mots obscènes, qui sont par ailleurs proscrits dans les colonies pénitenciaires et les prisons, car considérés comme particulièrement injurieux (faisant référence au domaine de la sexualité) dans le milieu carcéral où ces mots sont toujours pris au premier degré, i.e. dans leurs sens littéral.

V. Abramkin écrit dans son livre *Comment survivre dans une prison soviétique* : « Les insultes sont interdites. En effet, la prison est un monde où existent des règles strictes : toute parole prononcée n'est jamais prise à la légère. Toute personne doit répondre des mots qu'il a prononcés. Aucun humour, aucun second degré ne justifie une insulte proférée ». ¹⁴

Le vocabulaire de cet argot populaire n'est pas définitivement cerné. Selon A. Plutser-Sarno ¹⁵, lexicographe russe, on peut identifier le mat russe comme le noyau le plus expressif du lexique obscène russe désignant un organe ou un acte sexuel. Il faut savoir également que la différence principale entre le mat et les autres types de mots obscènes consiste d'une part en un usage plus fréquent du mat, et d'autre part en sa capacité de donner des dérivatifs.

L'incroyable quantité de dérivatifs qui provient de 6 ou 7 mots de mat russe les plus souvent utilisés (il s'agit d'un peu plus de 300 lexèmes dérivés, tandis que les autres lexèmes obscènes tous confondus donnent seulement quelques centaines de dérivatifs) peuvent parfois compliquer l'interprétation si l'interprète n'a pas l'habitude de ce langage. En effet, les mots de mat peuvent « non seulement remplacer n'importe quel

¹⁴ cité depuis <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3725.html>, Maria Alexandrovitch *Comment survivre dans une prison russe* vous devez indiquer clairement la date à laquelle vous avez consulté cette page web

¹⁵ cité à partir du http://plutser.ru/mat_definition/derivation_mat, article de A. Plutser-Sarno consacré à l'argot populaire russe, consulté le 31 mai 2010

mot de la langue, mais aussi jouer le rôle d'un « sociolecte » ou d'un jargon professionnel »¹⁶.

La généralisation de cet argot populaire dans les lieux de détention provisoire (IVS en russe – isolateurs de détention provisoire) dans le Caucase du Nord s'explique par le fait que la plupart des détenus visités par le CICR au début des années 2000 venaient d'être arrêtés et étaient souvent des gens d'origine modeste, peu éduqués et de toutes les ethnies caucasiennes. Selon le témoignage d'un délégué russisant, leur langage comportait de nombreux mots de l'argot populaire (le mat) en russe à quoi ils ajoutaient parfois des mots de leurs langues (tchéchène, ingouche ou autre), ne maîtrisant pas assez bien le russe. Les personnes qui passaient quelques mois dans ce système accumulaient en plus un autre vocabulaire, des mots du dialecte de prison et du jargon de système pénitentiaire.

Les mots de l'argot populaire étaient également présents dans le langage du personnel des IVS, des SIZO et des colonies pénitentiaires. Ils n'étaient pas souvent utilisés dans les entretiens avec les délégués et interprètes, par contre ils étaient entendus souvent quand les responsables de ces établissements s'adressaient à leurs subordonnés, par exemple aux gardiens pour donner les ordres.

C. Le dialecte de prison

« Le jargon voleurs », et sa composante le « dialecte de prison », sont répandus dans les systèmes pénitentiaires de tous les pays de l'ex-URSS. De la même manière que l'argot populaire ou le mat est aujourd'hui bien présent dans le langage de toutes les communautés russophones, le dialecte de prison s'était lui bien enraciné dans le système

¹⁶ A. Plutser-Sarno, *La définition de la notion « le mat russe »* / A. Плутсер-Сарно *Определение понятия «мат»*, cité depuis http://plutser.ru/mat_definition/derenition_mat, consulté le 1 juin 2010

pénitentiaire centralisé de l'Union Soviétique, et a survécu à son effondrement. Bien qu'il y ait quelques nuances dans le dialecte de prison parlé dans chaque pays issus de l'ex-URSS, beaucoup d'éléments restent en commun.

A ce propos, l'un des plus grands dictionnaires russes contemporains de l'argot carcéral et du monde criminel compte 11000 mots. («Словарь тюремно-лагерно-блатного жаргона: речевой и графический портрет советской тюрьмы» Д. С. Балдаев, В. К. Белко, И. М. Исупов - М.: Края Москвы, 1992). Nombre d'entre eux (des mots argotiques) sont utilisés très rarement, il s'agit de vocabulaire passif. 300 à 400 mots peuvent être suffisants pour les échanges dans ce milieu, bien que les utilisateurs de ce langage en connaissent beaucoup plus. Il est à noter que l'argot en général, y compris celui du monde criminel, n'a pas de grammaire¹⁷. Selon V. S. Elistratov¹⁸, la spécificité de l'argot se révèle là où l'on peut observer la diversification des procédés linguistiques qui ne touchent pas les bases du système. C'est la phonétique, l'intonation et la construction des mots (dérivation) pour laquelle l'argot possède une quantité de modèles.

Les linguistes qui font leurs recherches dans le domaine de l'argot russe constatent qu'il existe un problème de terminologie. Les quelques termes que l'on utilise en russe – sociolecte, argot, jargon, slang, n'ont pas de définitions assez précises pour que l'on puisse faire une distinction nette entre eux.

Selon la définition encyclopédique russe, l'argot est « une langue particulière d'un groupe professionnel ou social ». Il y a plusieurs mots qui désignent l'argot carcéral ou criminel russe : « Blatnaya muzyka », « fénia », jargon des voleurs, dialecte de prison,

¹⁷ Cependant, d'après V. S. Elistratov, l'auteur de la monographie *L'argot et la culture*, il y a des tendances à utiliser les catégories grammaticales dans l'argot de manière aberrante, qui font de la grammaire un procédé poétique. Par exemple, le genre neutre devient dans l'argot russe un des procédés pour la création des invectives (дрейфло, чудило, пугало, педрило, etc.)

¹⁸ V. S. Elistratov *L'argot et la culture* / В. С. Елистратов *Арго и культура* в « Толковом словаре русского сленга ». – М.: АСТ-ПРЕСС КНИГА

etc. Dans ce travail nous allons utiliser le terme « dialecte de prison » ou « le jargon des criminels » pour désigner l'argot carcéral, et le terme « jargon du système pénitentiaire » lorsqu'il s'agit du langage du personnel de ce système (tout en sachant qu'il y a un nombre de mots qui sont communs aux deux dialectes).

1. Les origines du jargon des criminels et du dialecte de prison

Il est communément admis que le « jargon des voleurs » correspond à un dialecte qui s'est développé dans les milieux déclassés de la société russe, d'une manière générale, parmi les criminels. Ce dialecte comprend un système de termes et d'expressions par lesquels on peut identifier les membres des groupes criminels comme une partie distincte de la société qui s'oppose aux citoyens respectueux de la loi. L'utilisation de ces termes et de ces expressions a encore comme but d'empêcher la compréhension des discussions et des échanges par les non-initiés (profanes). Le jargon des voleurs reflète, en règle générale, la hiérarchie intérieure du milieu en réservant les mots les plus injurieux et les plus insultants, ainsi que les sobriquets, à ceux qui sont au bas de la hiérarchie, et les mots et expressions les plus valables à ceux qui ont le plus de pouvoir et d'autorité.

Il existe plusieurs hypothèses concernant l'origine du jargon des criminels. Selon P. M. Koryavtsev¹⁹, ce jargon a existé en Russie comme un sociolecte (le jargon des bagnards) au moins depuis l'apparition de cette catégorie sociale, c'est-à-dire à partir de XVI-XVII siècle. L'hypothèse la plus connue dit que ce dialecte comme on le connaît aujourd'hui prend ses origines dans le patois des «*offenias*» - marchands-colporteurs (ambulants) de XIX siècle. En tout cas, on indique la ressemblance entre le nom traditionnel de ce jargon, «*fenia*» en russe, et le nom - la « langue des offenias ». Le

¹⁹ P. M. Koryavtsev *Quelques aspects de l'étymologie du jargon des criminels*/ de П. М. Корявцев *Отдельные вопросы этимологии блатной фени*, <http://antisys.narod.ru/bf.html>, consulté le 1 juin 2010

lien paraît évident, puisque beaucoup de mots ont passé de la langue des *offenias* au jargon des criminels.

De toute évidence ce jargon n'a jamais été un système fermé. Il a subi l'influence de plusieurs autres jargons professionnels et d'artisan, comme, par exemple, ceux de haleurs, arçonneurs, marins, clochards aussi bien que des patois régionaux. Le Yidiche a été reconnu entre autres comme une des sources les plus importantes de ce jargon à la fin de XIX- début XX siècle. Cela s'explique par l'existence (avant la révolution de 1917) du régime de la «*limite résidentielle*» pour toutes les personnes de la confession judaïque. Ce régime rendait impossible la légalisation de la situation des juifs, qui n'appartenaient pas à des catégories particulières ou qui n'avaient pas d'autorisation spéciale, en dehors de la limite résidentielle. De ce fait, de nombreux jeunes juifs n'ayant pas la possibilité d'entamer une carrière légale et ne souhaitant plus rester dans leurs bourgs ont rejoint les rangs du monde criminel.

La première tentative d'étude du jargon des criminels a été réalisée par V. Dahl, un lexicographe russe, qui a publié «*le langage des escrocs saint-pétersbourgeois*» et «*le dictionnaire de la langue offène*» en 1850. Une autre œuvre importante dans ce domaine est «*Le jargon de prison*», une étude fondamentale, publié par V. Trachtenberg en 1908.

2. La propagation du dialecte de prison dans le système pénitentiaire de l'URSS

Après la révolution bolchevik de 1917, les publications à ce sujet ont été réduites au minimum. Les autorités soviétiques n'encourageaient pas la recherche dans ce domaine. Le jargon des criminels était désormais décrit uniquement dans des manuels didactiques du système pénitentiaire destinés à l'usage interne, tandis que le phénomène a poursuivi son développement. L'on estime que «*l'une des conséquences indirectes de la «révolution prolétaire» et de la répression politique ultérieure a été la propagation de*

« la fenia » (jargon des criminels) dans des différentes couches de la population de l'URSS, lesquelles jusqu'alors n'avaient aucune notion de ce phénomène »²⁰.

Selon quelques estimations, au début du XX siècle l'argot russe du monde criminel comprenait à peu près 4000 mots et expressions. La politique carcérale de l'URSS a ouvert une nouvelle époque pour ce dialecte. La création des GULAG (le système des camps de travail correctionnel) en Russie soviétique – cet « empire effroyable » qui comptait des millions de détenus hétéroclites –aux diverses origines ethniques et sociales a intensifié le processus des emprunts. De cette façon, au début des années 30 et jusqu'au milieu des années 50, la «fenia» ou le dialecte des criminels professionnels et des prisonniers de droit commun a subi l'influence importante de plusieurs dialectes du russe, de langues d'autres peuples d'URSS, de jargons professionnels de tout genre, du jargon citadin, lesquels étaient présents parmi les populations des prisons et des camps. Ce dialecte s'est aussi « enrichi » de néologismes et de clichés officiels du domaine de la répression stalinienne et de la procédure judiciaire du NKVD (Commissariat du peuple aux Affaires intérieures, qui gérât le système répressif en URSS, dont le goulag). Comme le dit A. Sydorov, un tiers des mots du dialecte de prison « reflète le processus historique dans notre pays »²¹.

« Ainsi, vers les années 80 s'est formé en URSS un jargon unique dans sa richesse et expressivité du monde des criminels et des prisonniers, dont on ne trouve l'équivalent dans aucun pays »²². Presque chaque détenu, en passant de nombreuses années dans les

²⁰ P. M. Koryavtsev *Quelques aspects de l'étymologie du jargon des criminels*/ de П. М. Корявцев *Отдельные вопросы этимологии блатной фени*, cité depuis <http://antisys.narod.ru/bf.html>, consulté le 1 juin 2010

²¹ A. Sidorov *Mudrost po Blatu*/ А. Сидоров *Мудрость по блату*, cité depuis <http://www.index.org.ru/journal/14/sidorov1401.html>, consulté le 1 juin 2010

²² A. Sydorov / А. Сидоров *Из истории русского уголовно-арестантского арга*, cité depuis http://lib.ru/NEWPROZA/SIDOROV_A/argo.txt, consulté le 1 juin 2010

camps, assimilait «la fénia» en la changeant et en l'enrichissant. Par conséquent, « les purges de masse de l'URSS ont transformé le jargon des criminels, qui a cessé d'être un système lexique utilisé exclusivement par les criminels professionnels ». «La fénia » est devenue une langue commune pour tous les détenus, peu importe leur position dans le monde carcéral (y compris pour de nombreux détenus politiques).

Plus tard, cela a permis au dialecte de prison de se répandre en dehors des camps (suivant les vagues d'amnistie), et d'exercer une influence non négligeable sur la langue populaire et la littérature de la société libre. A l'époque de l'URSS, de nombreux écrivains et poètes, parmi d'autres représentants de l'intelligentsia, ont été emprisonnés (par exemple Alexandre Soljenitsyne, l'auteur « L'archipel Goulag », ou Varlam Chalamov qui a écrit «Les récits de Kolyma»). Ils ont décrit leur vie en prison, et c'est ainsi que plusieurs mots du jargon des voleurs sont entrés dans le fonds usuel de la langue et devenus tout à fait littéraires.

3. Les difficultés du dialecte de prison pour les interprètes et les délégués russisants

Ainsi donc la langue des personnes détenues contient un grand nombre de mots du dialecte de prison. D'après les témoignages recueillis, les personnes détenues, en règle générale, ne changent pas leur langue pour les interprètes du CICR dans le but de la rendre plus compréhensible. Très souvent, ils n'en sont même pas capables en raison de leur maîtrise limitée des styles plus officiels du russe. Cela les distingue du personnel des lieux de détention qui, eux, utilisent les mots et les expressions du jargon de système pénitentiaire ou les mots de l'argot populaire lorsqu'ils le jugent acceptable, mais qui maîtrisent également les registres officiels de la langue.

Il y a un autre défi dans le fait, que, pour de nombreux jeunes détenus arrêtés en relation avec des conflits armés dans les pays de l'ex-URSS et visités par le CICR, le russe n'est

pas la première langue. En plus de cela, ce russe est également souvent contaminé par les mots de l'argot populaire. Par exemple, la mauvaise maîtrise du russe par les jeunes détenus complique le travail en Géorgie. Dans le Caucase du Nord, également, de nombreux détenus sont des représentants des ethnies caucasiennes (les tchéchènes, les inguches, les nogai, et autres), avec une maîtrise déficiente du russe et des accents qui posent parfois problème aux interprètes expatriés et délégués russisants. En fait, ce n'est pas seulement une question de niveau linguistique, mais aussi de niveau de culture générale. Par ailleurs, les détenus de cette catégorie gesticulent beaucoup pour mieux se faire comprendre.

D'une manière générale, les délégués et les interprètes travaillant en détention dans les établissements du système pénitentiaire font face à une couche de langue qui n'existe que dans ce milieu. Ils doivent alors faire des efforts certains pour assimiler les bases du vocabulaire carcéral et pour apprendre les règles intérieures de ce milieu. Il faut prévoir quelques mois d'acclimatation linguistique et psychologique du à la nécessité de changer tout le temps de registre en fonction des interlocuteurs, des personnes détenues ou des membres de l'administration carcérale. Les entretiens avec les responsables des lieux de détention, à leur tour, exigent la connaissance des termes officiels pour toutes les questions concernant les détenus.

D. Le langage du personnel du système pénitentiaire et ses difficultés pour les interprètes du CICR

L'administration des prisons se situe dans une position intermédiaire entre la prison et la société libre, au moins du point de vue linguistique.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le langage du personnel du système pénitentiaire (gardes et administration) est composé de leur jargon professionnel et des

mots du dialecte de prison. Il paraît évident, dit A. Sidorov, que les représentants des organismes d'application de la loi (la police et le système pénitentiaire) apprennent facilement le jargon des criminels. Si les policiers font cela exprès et consciemment dans le but de combattre la communauté criminelle, le personnel des colonies et des prisons accumule ce vocabulaire en cours de route dans leurs échanges avec les personnes qui en sont les utilisateurs²³.

M. Nadel-Chervinska²⁴ dit que le dialecte de prison répandu dans les camps de l'époque stalinienne a été utilisé par les détenus, les gardes, le personnel des administrations pénitentiaires et, en général, à tous les niveaux de l'institution du droit soviétique. Le personnel des services d'application de la loi (la milice, le ministère public, les services de sécurité, des prisons, les camps de travail correctionnel) représentait une caste particulière en contact avec des criminels et des personnes du milieu défavorisé, dont il empruntait les formes de communication et la mentalité. Il est également révélateur qu'à l'époque du totalitarisme, il était courant pour les membres de ces services de se retrouver sur le banc des accusés et de finir en prison : tout cela a contribué à l'enracinement des mots du jargon interne de ces services dans le dialecte de prison.

Le même auteur, M. Nadel-Chervinska, dit que « l'utilisation des mots sadiques »²⁵ est spécifique du langage des nomenclateurs et des représentants du droit dans l'état

²³ L'on peut observer la même chose avec les prisonniers qui ne font pas partie de la communauté des criminels professionnels : ils commencent rapidement à acquérir le langage de ces derniers et à les comprendre sans difficultés. En ce qui concerne le dialecte de prison (qui est un composant obligatoire du jargon des criminels, comme le dit A. Sidorov (http://lib.ru/NEWPROZA/SIDOROV_A/argo.txt), il est appris dès le premier jour par toutes les personnes détenues, indépendamment de leur appartenance au milieu criminel.

²⁴ M. Nadel-Chervinska / М. Надель-Червиньска *Жаргонные элементы современного «новояза»: проблема культуры речи или уголовной психологии?*, <http://www.philology.ru/linguistics2/nadel-chervinska-08.htm>, consulté le 31 mai 2010

²⁵ M. Nadel-Chervinska / М. Надель-Червиньска *Жаргонные элементы современного «новояза»: проблема культуры речи или уголовной психологии?*, <http://www.philology.ru/linguistics2/nadel-chervinska-08.htm>, consulté le 31 mai 2010

totalitaire pour désigner des personnes subordonnées et assujetties (perçues comme victimes), et pour donner des ordres auxquels on est obligé d'obéir sans réserve²⁶.

Selon les témoignages des interprètes, les autorités du système pénitentiaire des pays de l'ancienne Union soviétique ont souvent recouru à un vocabulaire non officiel, et ce malgré la reprise par les Ministères de la Justice des fonctions des ministères des Affaires Intérieures en ce qui concerne le système pénitentiaire. En fait, ce changement n'a pas encore fait une grande différence en la matière, puisque ce sont les mêmes personnes qui travaillent dans les lieux de détention, sous une nouvelle enseigne. Par exemple, sous l'autorité des ministères de l'Intérieur, le personnel des SIZO utilisaient des mots comme «contingent spécial» (en russe : «*spetscontingent*», «*спецконтингент*») et «escrocs» (en russe : «*zhouliki*», «*жулики*») pour désigner les détenus. Après que les SIZO sont devenus des établissements du Ministère de la Justice, les officiels ont été théoriquement obligés de s'exprimer comme il faut : «les suspects» («*podozrévaemyé*», «*подозреваемые*»), «les accusés» («*obvinyaemyé*», «*обвиняемые*»), «les détenus» («*zaderzhannye*», «*задержанные*»; «*soderzhachies'a pod strazhei*», «*содержащиеся под стражей*»). La pratique montre que ce changement de vocabulaire n'a pas encore été totalement intégré. Comme le dit un ancien interprète du CICR, ils changent leur langage pour le CICR pour être plus précis. Mais une demi-heure plus tard ils reprennent leurs mots habituels.

Il est approprié de citer ici le cas dont nous a parlé un des délégués interviewé qui avait travaillé dans le Caucase il y a peu de temps. Pendant la visite dans une colonie

²⁶ Dans ce but, les verbes désignant l'acte de violence sexuelle sont fréquemment utilisés.

pénitentiaire, le directeur de l'établissement s'est présenté à lui de la manière suivante : « Bonjour. Je suis le propriétaire (maitre des lieux) ici » (en russe : « Здравствуйте. Я хозяин²⁷. »).

Il faut dire que, si d'une part la faible maîtrise des couches non officielles du russe peut être handicapante pour des échanges avec les détenus, d'autre part cela peut également protéger les interprètes/ délégués russisants d'une forte exposition à l'usage du jargon interne par le personnel des établissements du système pénitentiaire. En effet, les représentants de l'administration carcérale ne se laissent pas aller trop loin dans l'emploi excessif de leur jargon professionnel s'ils voient que leurs interlocuteurs ont juste le niveau suffisant pour une communication neutre et officielle. En revanche, l'interprète ou délégué qui montre qu'il connaît des registres « moins officiels » du russe risque d'être pris pour un des leurs et être confronté à un vocabulaire peu connu pour lui mais habituel pour les représentants du système pénitentiaire.

Par ailleurs, le jargon professionnel purement juridique représente une autre facette de la particularité linguistique de ces cercles. Il peut paraître très compliqué pour les personnes qui ne sont pas de langue maternelle russe. Même les locuteurs natifs du russe se sentent mal à l'aise lorsqu'ils sont confrontés à ce langage très spécialisé et qui contient une bonne dose de « remplissage ». Bien souvent, le citoyen lambda n'a qu'une compréhension approximative de la terminologie juridique. Par exemple, en Russie, beaucoup de gens ne connaissent pas la différence entre « interpellation » (en russe « *задержание* ») et « arrestation » (en russe « *арест* »).

La compréhension adéquate de la langue juridique est possible à condition d'avoir un certain niveau de culture générale et des connaissances de base dans le domaine du

²⁷ C'est avec ce mot – *propriétaire, maitre des lieux* / en russe : *хозяин* - argotique dans le contexte - les détenus et le personnel des établissements pénitentiaires appellent le directeur de prison ou de colonie.

droit. Pour l'interprète/délégué russisant du CICR il est souhaitable d'avoir quelques notions du droit de sa culture native pour pouvoir les comparer avec les équivalents russes. C'est seulement à ces conditions qu'il est possible de faire une utilisation appropriée du vocabulaire de la détention.

Effectivement, pour interpréter efficacement il est indispensable d'être familier avec les aspects du droit et de la procédure judiciaire qui peuvent concerner les détenus visités par le CICR. Par exemple, il faut pouvoir discuter avec l'administration du SIZO du non respect de la procédure vis à vis des détenus lorsque des cas similaires sont connus des délégués du CICR. Clairement, les délégués travaillant dans le domaine de la détention sont plus crédibles dans leurs affirmations lorsqu'eux-mêmes et leurs interprètes maîtrisent suffisamment le droit et savent utiliser les termes particuliers sans les confondre. Selon une déléguée russophone qui a travaillé dans le Caucase du Nord en Russie de 2001 à 2003, les autorités des SIZO faisaient parfois semblant de ne pas la comprendre en profitant de sa maîtrise non parfaite du russe. A une occasion, un responsable dans un lieu de détention s'est mis à corriger ses fautes de russe pendant l'entretien. Le remède dans des situations pareilles était de se montrer sur de soi malgré les déficiences dans sa maîtrise du russe.

Les interprètes du CICR doivent être au courant des bases de la législation pénale en vigueur dans les contextes où ils sont opérationnels. Cela concerne aussi bien la Russie que les autres pays de l'ex-URSS, dont les législations pénales se sont inspirées de la législation modèle – l'acte législatif recommandé pour la Communauté des Etats Indépendants (CEI) et adopté par l'assemblée interparlementaire des pays-membres de la CEI en 1996. Il s'agit du code pénal (*уголовный кодекс*), du code de procédure pénale (code d'instruction criminelle) (*уголовно-процессуальный кодекс*), du code pénal de l'exécution des peines (*уголовно-исполнительный кодекс*), et -en Russie- des

lois spécifiques, comme, par exemple, la loi fédérale « Sur la détention provisoire des prévenus et des accusés » (Федеральный Закон «О содержании под стражей подозреваемых и обвиняемых в совершении преступлений») et la loi « Sur les institutions et les organes exécutant les sanctions pénales sous la forme de réclusion » (Закон «Об учреждениях и органах, исполняющих уголовные наказания в виде лишения свободы»).

Certainement, il ne s'agit pas d'être expert en droit, le CICR ne donne pas de consultations juridiques. Mais il faut pouvoir discuter des droits des détenus et de leurs infractions avec les responsables des lieux de détentions en connaissance de cause.

E. Le jargon interne du CICR

Une autre difficulté pour les interprètes russisants (et pas seulement pour ces derniers) est le jargon interne du CICR. Le vocabulaire du CICR est assez rigide, il contient un grand nombre de clichés, surtout en anglais, lesquels, traduits mot à mot, ne veulent rien dire pour une audience russophone non familière avec le CICR. D'ailleurs, ces clichés anglais témoignent souvent de l'influence que la langue française exerce (étant la langue maternelle de nombreux délégués du CICR) sur l'anglais utilisé dans l'organisation.

La pratique courante consiste à utiliser les termes anglais (parmi lesquels il y a beaucoup de gallicismes) sans traduction en russe lorsqu'il s'agit des mots de jargon du CICR. Ce faisant, il faut se rappeler que de nombreux interlocuteurs du CICR dans les pays de l'ex-URSS ne parlent ni anglais ni français, et ne se sentent pas très sûrs avec les emprunts anglais comme, par exemple, *combattant* (en russe : «комбатант») ou *implementation* (en russe : «имплементация»).

Les termes empruntés ou leur traduction littérale ne sont pas toujours suffisants pour que l'audience russophone en comprenne le sens. C'est souvent le cas lorsqu'il s'agit des noms des activités du CICR, des appellations des départements, etc. Par exemple, « detention activities » (angl.) n'a pas en russe un équivalent aussi concis qui serait claire. Si l'on veut être compris il vaut mieux dire *les visites des détenus* ou *les visites des lieux de détentions* (en russe : *посещение лиц находящихся под стражей, работа по посещению мест содержания под стражей*). Il en va de même pour « protection activities » (angl.), qu'il faut traduire comme *les activités pour les personnes protégées par le droit international humanitaire* (en russe : *деятельность в интересах лиц имеющих право на защиту в соответствии с международным гуманитарным правом*). Et aussi « prevention work » devrait être « le travail pour la promotion des connaissances sur le droit international humanitaire (dans le but de prévenir ou, au moins, limiter les excès de la guerre) » (en russe : *работа по распространению знаний о международном гуманитарном праве (в целях предотвращения, или ограничения бедствий вызываемых войной)*). C'est long, mais au moins cela donne une idée plus claire du travail du CICR.

Il faut donc éviter de faire l'interprétation mot à mot, ou d'utiliser sans traduction les termes génériques spécifiques au CICR, comme, par exemple, *protection delegate*, *prevention work*, *detention activities*, *coordinator for protection activities*, *department of ecosec*, et autres. L'usage des termes avec la traduction littérale peut, entre autres, créer des mauvaises associations en russe, comme dans le cas de *department of economic security* (angl.) ou *ecosec* (en russe: *отдел экономической безопасности*). Le mot *sécurité* (en russe : *безопасность*) dans ce cas rappelle le KGB – Comité de la Sécurité d'Etat ou son successeur FSB - Service Fédéral de Sécurité; cette appellation

en plus suggère l'idée de la lutte avec des crimes économiques, ce qui naturellement n'a rien avoir avec les activités du CICR.

La meilleure chose est de ne pas utiliser les emprunts anglais et autre terminologie spécifique quand l'on a affaire au monde extérieur du CICR. C'est un défi pour l'interprète d'en tenir compte tout le temps, parce qu'au bout de quelques mois tout le jargon interne devient très naturel pour lui/elle, en restant toujours obscure pour les interlocuteurs du CICR. D'ailleurs, Il ne faut pas oublier que la plupart des interprètes du CICR n'ont pas été formés comme tels. Il reste alors à la discrétion de l'interprète individuel de décider du degré d'explication dans son interprétation. S'il/elle peut le faire dans des échanges oraux, l'interprète/traducteur (on fait souvent les deux choses au CICR) n'est pas assez libre pour le faire dans la traduction des lettres ou autres documents officiels. Comme c'est toujours la version officielle anglaise qui est soigneusement préparée, mainte fois vérifiée, mise en conformité, et signée, et non la traduction russe, il est essentiel que le texte traduit, qui passe le message dans la langue de l'interlocuteur, soit également particulièrement soigné, bien écrit et adéquat.

Par ailleurs, le problème du jargon interne du CICR ne concerne pas la question de l'interprétation/traduction uniquement. Les délégués du CICR ont souvent tendance à parler comme « des livres sur le droit international humanitaire » et leur langage est un peu trop formaté. Autrement dit, même si on laisse de côté les difficultés liées à la traduction de la terminologie, reste encore la manière de s'exprimer des délégués que les interprètes ne peuvent pas changer ou corriger, et d'ailleurs ce n'est pas leur rôle.

F. La langue du grand public

Il nous reste à dire quelques mots sur la langue du grand public. Nous pourrions la décrire comme le russe parlé standard auquel les interprètes et les délégués du CICR

sont confrontés dans leurs contacts en dehors des lieux de détention, par exemple lorsqu'ils rencontrent les parents des détenus, les journalistes, etc. Le grand public se distingue par rapports aux groupes d'interlocuteurs plus spécifiques. Le défi dans ce cas est de parler un langage « humain », dégagé des termes trop spécialisés. Cela peut être plus difficile qu'il n'y paraît au premier abord. Par exemple, le jargon interne du CICR joue le rôle d'un raccourci à portée de main lorsqu'on discute du travail de l'organisation. Des efforts sont nécessaires pour approcher ce langage au niveau des connaissances des profanes, autrement il reste un obstacle pour la communication.

VII. Les solutions possibles pour faire face aux défis

Les délégués et les interprètes qui commencent à travailler dans le département de Détention dans un des pays de l'ex-URSS reçoivent des briefings sur le système pénitentiaires de l'ex-URSS et sur le système des castes, qui subsiste dans un bon nombre de colonies à ce jour. En ce qui concerne les autres lois informelles des prisons, dans la pratique le délégué/interprète s'en fait progressivement une idée pendant sa mission dans un contexte donné (les lois informelles changent en partie d'un contexte à l'autre). De la même manière, le délégué/interprète se rend compte petit à petit des particularités linguistiques du contexte et fait un travail individuel pour apprendre le nouveau vocabulaire, dont l'ampleur dépend de sa maîtrise du russe et de ses connaissances des couches linguistiques particulières - argot générale, argot carcéral, jargon du système pénitentiaire, etc²⁸. La première source de ces informations, pour les interprètes qui sont en train de se familiariser avec le nouveau contexte, ce sont les collègues plus expérimentés. Par exemple, il est fréquent de noter les mots inconnus pendant les entretiens sans témoins avec les détenus pour se renseigner plus tard.

Il est possible de rechercher les mots de l'argot carcéral dans des dictionnaires spécialisés parus, pour bon nombre d'entre eux, dans les années 1990 et 2000. La qualité de ces dictionnaires est variable et la plupart d'entre eux ne font pas la distinction entre les mots de l'argot général et ceux des prisonniers ou des milieux criminels²⁹. De bonnes ressources sur l'argot carcéral se trouvent sur le web. On trouve également des sites avec des informations utiles sur les pratiques carcérales qui

²⁸ Dans certains cas l'interprète doit se familiariser avec la terminologie médicale, puisque l'équipe du CICR peut aussi inclure un médecin.

²⁹ Pour l'argot général et partiellement le dialecte de prison, on peut recommander, par exemple, le dictionnaire de V. S. Elistratov / В. С. Елистратов *Толковый словарь русского сленга*. – М.: АСТ-ПРЕСС КНИГА, et aussi le dictionnaire de М. А. Gratchev/ М. А. Грачев *Словарь тысячелетнего русского арго : 27 000 слов и выражений* – М.: РИПОЛ КЛАССИК, 2003.

contiennent des conseils adressés aux personnes récemment condamnées de la part des anciens détenus, comme, par exemple, le site de *Moscow Center for Prison Reform*³⁰. Il renseigne sur le système qui est encore en place.

Pour être à l'aise avec le vocabulaire de l'administration des prisons et des SIZO, et en générale avec les termes employés dans le contexte du travail du département Détention, il est nécessaire de consulter des ouvrages de référence juridique. On peut également conseiller la lecture des œuvres littéraires inspirées par l'expérience réelle de la vie carcérale de Alexandre Soljenitsine, Varlam Chalamov et Iouz Alechkovski, lesquelles reflètent le langage du système pénitentiaire, l'argot général et celui des détenus de l'époque. Elles sont l'une des sources les plus précieuses pour la compréhension du fonctionnement du système pénitentiaire de l'ex-URSS. Un des interprètes interviewés nous a dit que, de ce point de vue, ses contacts personnels avec des dissidents soviétiques des années 80 avaient été très utiles.

Ainsi, la préparation des interprètes et des délégués russisants pour le travail de détention est complexe et inclut aussi bien l'apprentissage du vocabulaire que celui des modes d'expression spécifiques et des données factuelles concernant le système pénitentiaire.

Afin d'améliorer la préparation des interprètes/délégués russisants, une initiative intéressante a été prise par un interprète expatrié en 2002. Cette initiative a abouti à l'élaboration d'un séminaire sur la terminologie juridique russe ayant rapport aux

³⁰ <http://www.prison.org/index.shtml> - site de *Moscow Center for Prison Reform* (en russe : *Центр содействия реформе уголовного правосудия*). Ce site contient des informations utiles sur le système pénitentiaire en Russie et sur le travail des activistes de droit de l'homme ; on y trouve un glossaire du monde carcéral (<http://www.prison.org/nravy/dictionary/a.htm>), des informations sur la loi des prisons (règles informelles des prisons), témoignages des détenus, etc. Le site a une version anglaise.

activités du département Détention dans la zone du conflit armés entre les séparatistes tchéchènes et les forces fédérales russes. Le séminaire a été donné à trois reprises entre 2002 et 2003. Le matériel préparé pour ce séminaire était de nature ad hoc, il n'y a pas eu de continuation (les visites des lieux de détentions ont été suspendues en Russie en automne 2004) et cette expérience n'a pas été transférée à d'autres contextes russophones.

Certainement, si on reprenait l'idée d'un tel séminaire dans d'autres pays de l'ex-URSS où le CICR mène actuellement des activités de détention, il faudrait l'adapter à la situation locale. Dans ce mémoire, nous avons parlé des traits communs pour l'ensemble des contextes russophones, tandis qu'il y a des spécificités linguistiques propres à chaque pays de l'ex-URSS. D'une manière générale, ces pays se caractérisent par une certaine volatilité politique. Leurs systèmes pénaux, la justice et les forces de sécurité subissent des réformes depuis plusieurs années qui laissent leurs marques sur l'usage du russe et sur le vocabulaire des interlocuteurs du CICR. Pour cette raison, le contenu d'un séminaire ou d'un cours qui pourrait être organisé dans le but d'aider les interprètes expatriés et les délégués russisants à se familiariser avec les spécificités linguistiques du contexte exigerait des mises à jour régulières. Il s'agirait là, de notre point de vue, d'un excellent outil de préparation qui permettrait d'une part de développer l'efficacité du travail des délégués, et d'autre part qui leur permettrait de débiter leurs missions avec davantage de connaissances et une meilleure confiance en leurs capacités.

Dans cette partie de mon mémoire, j'aimerais maintenant proposer un lexique de termes de base du dialecte de prison et de quelques termes officiels utilisés dans le système pénitentiaire que les délégués russisants et interprètes devraient connaître, avec explications annexées. Les mots que contient ce lexique peuvent surgir assez souvent

dans les échanges avec les personnes détenues et l'administration de prison. Ce lexique ne prétend pas à être exhaustif, il donne seulement l'idée sur l'usage des vocables argotiques dans le langage des détenus. Dans le choix des termes, nous nous sommes essentiellement appuyés sur nos entretiens avec les délégués et interprètes consultés. Nous avons également trouvé des explications en russe sur le site de *Moscow Center for Prison Reform*³¹, que nous avons traduites ensuite en anglais et en français. Il faudrait d'autres lexiques comme celui-ci pour couvrir tous les niveaux de la langue russe et tous les modes d'expression auxquels font face ceux qui travaillent dans le département de détention. Cela concerne entre autres les nombreuses abréviations utilisées par les forces de sécurité, la terminologie juridiques ayant rapport à la situation des personnes détenues, les termes du jargon interne du CICR qui sont difficilement traductibles en russe, les termes médicaux (pour les cas où un médecin fait partie de l'équipe qui visite un lieu de détention), etc.

Lexique de base

Russe	Explication	Anglais	Français
Автозак	автомобиль для перевозки заключенных	police van (also jarg. Black Maria)	fourgon cellulaire
Блатной	представитель высшей по статусу группы в неформальной иерархии заключенных	member of the highest caste in the informal hierarchy of detainees	représentant de la caste supérieure des détenus
Беспредел	произвол, беззаконие, отсутствие порядка	outrage, travesty of justice	arbitraire, indiquant que "tous les coups sont permis"
ментовский беспредел	беззаконие, сверхжестокость, садизм по отношению к заключенным со стороны администрации колонии или других должностных лиц,	outrageous and cruel behaviour of prison authorities or other officials (public	comportement totalement arbitraire des "flics", "sans limites", vis-à-vis

³¹ <http://www.prison.org/nravy/dictionary/s.htm> - le site de Moscow Center for Prison Reform

беспредел блатной	например, прокурора, инспектора МВД и т.п. открытое насильственное нарушение тюремного закона со стороны блатных по отношению к другим заключенным	prosecutor, ministry of the Interior inspector, etc.) towards prisoners; violation of the internal prison law on the part of highest caste towards other prisoners	des détenus comportement ouvertement en infraction avec les règles «internes » des détenus, de la part de la hiérarchie criminelle envers les autres détenus
Беспредельный	беззаконный, с точки зрения норм и правил тюремного закона	lawless	En-dehors du cadre légal de la prison, «hors-la- loi »
Браслеты	наручники	handcuffs	menottes
вагонзак («столыпин»)	специальный вагон для перевозки заключенных		wagon cellulaire
Вертухай	то же что дубак, надзиратель, надсмотрщик.	guard, prison officer	gardien, surveillant, maton
Дачка	передача		Colis
ДИЗО	дисциплинарный изолятор - камера, куда помещаются нарушители режима содержания в воспитательных колониях. Отличается от штрафного изолятора (ШИЗО) более мягкими условиями (напр., максимальный срок ДИЗО - 7 суток, в ШИЗО - 15).	(disciplinary) isolation ward, segregation unit in juvenile correctional facility	salle d'isolement dans une colonie pour délinquants mineurs
касачка, касатка	кассационная жалоба	(cassational) appeal, cassation	pourvoi en cassation
Кум	сотрудник оперативной части исправительного учреждения или СИЗО	member of prison or SIZO personnel	représentant du personnel pénitentiaire
Малолетка	1)несовершеннолетний преступник 2) колония для малолетних преступников	1) young offender; juvenile offender 2) juvenile prison, youth detention centre, young offenders institution (YOI)	1) délinquant mineur 2) colonie pour délinquants mineurs
Общак	1) исправительная колония (ИК) общего режима 2) многоместная (на 20-30 и более человек) камера в СИЗО	1) penal colony 2) shared prison (jail) cell	1) colonie correctionnelle de régime général 2) cellule multiplaces des

			SIZO (pour 20-30 personnes)
Отстойник	см. этапка		
осужденка	камера в СИЗО, где содержатся заключенные, в отношении которых судебный приговор вынесен, но еще не вступил в законную силу	SIZO cell for detainees on whom the sentence is passed but haven't yet gone into effect	cellule de SIZO où sont détenues les personnes condamnées, dont la sentence n'est pas encore entrée en vigueur.
Параша	1) сосуд для испражнений в камере, где нет канализации 2) унитаз в камере. Место у параша считается самым непрестижным 3) вздорный слух, сплетня	1) gutbucket, gash bucket; 2) shared toilet; 3) gossip, scuttlebutt, slander	réceptient utilisé pour les besoins sanitaires dans les cellules sans accès à l'eau 2) Cuvette de toilettes dans la cellule 3) Rumeur grossière
Прессовщик	заключенный, согласившийся выполнять по заданию сотрудника исправительного учреждения или следователя функцию палача, истязателя других заключенных в <i>пресс-камере</i> . Обычно в личном деле <i>прессовщика</i> имеется отметка, которая служит указанием для оперативного сотрудника о возможности использования этого заключенного. Кроме того, такая отметка предупреждает помещение <i>прессовщика</i> во время этапирования вместе с другими заключенными. Разоблачение <i>прессовщика</i> чревато для него жестокой расправой.	prisoner used by penitentiary authorities to act as torturer against other prisoners	détenu utilisé par les autorités pénitenciaires comme tortionnaire vis-à-vis d'autres détenus
Спецконтингент	так сотрудники исправительных учреждений и СИЗО называют заключенных	the word used by the personnel of correction facilities and SIZOs to refer to prisoners, prison population	terme utilisé par les autorités pour désigner les détenus
спец, спецкоридор,	отделение СИЗО для подследственных, которых по	special unit of pre-trial detention	unité spéciale utilisée pour la

спецкорпус	указанию следователя или опера следует держать в условиях более строгой изоляции от других заключенных, для предотвращения контактов с подельниками или вредного влияния на других заключенных, иногда для обеспечения безопасности этого заключенного (см., например, <i>прессовщик</i>). Камеры этого отделения рассчитаны на меньшее количество мест (от одного до 10-12), чем обычные камеры.	center (pre-trial detention facility) used to isolate a particular person under investigation from other suspects	détention préventive, dans le but d'isoler un prévenu
Хата	Камера	(prison) cell	cellule
Хозобслуга	заключенные, выполняющие в местах лишения свободы работы по хозяйственному обслуживанию (повара, баландеры – раздатчики пищи и другие). Хозобслуга – одна из тех категорий заключенных, к которым лагерное сообщество относится с большей или меньшей степенью неприязни.	prisoners involved in domestic services in detention places (cooks, servers, etc.). They belong to one of those categories of prisoners whom the castral community generally dislikes.	détenus qui effectuent des tâches domestiques (cuisiniers, tâches administratives,...), ils provoquent de l'antipathie de la part d'autres détenus
Хозяин	начальник тюрьмы или колонии	prison governor, prison (jail) warden	directeur de prison, "maître des lieux"
ШИЗО	штрафной изолятор. Отделение исправительного учреждения, где расположены камеры для нарушителей режима содержания. Водворение в ШИЗО – одно из самых тяжелых наказаний. Водворенный существенно ограничен в правах. Предельный срок содержания в ШИЗО: разовое помещение – до 15 суток, общий срок наказания за год – не более 2-х месяцев.	inmate discipline unit, segregation unit in a correction facility	cellule d'isolement utilisée dans un but de punitions
шконка, шконарь	кровать, койка	bed, bunk	lit, couche
шмон	Обыск	search, (jail) shake-down	perquisition
этапка	помещение для вновь	room for the new	pièce pour les

	прибывших в колонию заключенных (этапников), где их выдерживают в изоляции от остальных заключенных ИК в течение нескольких дней. (также – стаканчик, бокс)	arrivals in a colony where they are kept in isolation from other detainees for several days.	nouveaux arrivés dans une colonie, où ils sont gardés en isolation des autres détenus pendant quelques jours
--	--	---	---

VIII. Conclusion

Dans ce mémoire nous nous sommes intéressés à certaines spécificités qui caractérisent les contextes russophones pour les interprètes expatriés et délégués russisants du CICR (département Détention). Il est à noter que ces spécificités linguistiques ont été présentées du point de vue des interprètes expatriés, qui ne sont pas de langue maternelle russe, ce qui exacerbe la perception de la situation.

Tout au long de ce travail, nous avons également essayé de mettre en évidence les difficultés liées aux différents types de langage observés en visitant des lieux de détention dans les pays de l'ex-URSS. Nous sommes partis de l'idée que les défis linguistiques, comme le dialecte de prison, le jargon du personnel pénitentiaire aussi bien que les modes de fonctionnement du système pénitentiaire ont des points en commun entre les pays de l'ancien URSS où le CICR mène ces activités.

Cela dit, nous avons également constaté que chaque contexte particulier dans l'ensemble des pays russophones nécessite une approche individuelle à cause des traits spécifiques qui lui sont propres (différences culturelles, nuances linguistiques, etc.), et les solutions aux défis rencontrés doivent être proposées en prenant en considération chaque situation concrète.

Pour conclure, et dans le but de faire face à la variété et à la complexité des situations auxquelles ils sont confrontés, les interprètes expatriés et les délégués russisants devraient bénéficier d'une bonne préparation – par exemple sous la forme d'un séminaire d'introduction – au début de leurs missions, préparation qui se concentrerait sur les éléments communs à tous les contextes de l'ex-URSS (fonctionnement du système pénitentiaire, connaissance générale des différents niveaux de langage), et qui leur donnerait les outils de base pour commencer leur travail. Par la suite, le

perfectionnement de chaque interprète expatrié ou délégué russisant devrait se faire grâce à un travail individuel spécifique à chaque contexte.

Bibliographie

1) Références sur le CICR

- AESCHLIMANN Alain *La protection des détenus: l'action du CICR derrière les barreaux*, disponible à [http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/review-857-p83/\\$File/irrc_857_Aeschelimann.pdf](http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/review-857-p83/$File/irrc_857_Aeschelimann.pdf) , consulté le 12 juin 2010
- *Découvrez le CICR* (2005). Genève, Publications du CICR, 54 pp.
- « Caucase du Nord : la situation de sécurité reste fragile » interview avec Marco Altherr, chef de délégation du CICR à Moscou, 31-07-2006, disponible en ligne sur le lien : http://www.icrc.org/web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/russia-interview-310706?OpenDocument&style=custo_print, consulté le 18 juin 2010
- *ICRC annual report 2001*. Disponible à l'adresse : [http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/5chhs6/\\$file/moscow_ar_2001.pdf?openelement](http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/5chhs6/$file/moscow_ar_2001.pdf?openelement) , consulté le 12 juin 2010
- *ICRC annual report 2006, Moscow (regional)*. Disponible à l'adresse : [http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/738dpu/\\$file/icrc_ar_06_moscow.pdf?openelement](http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/738dpu/$file/icrc_ar_06_moscow.pdf?openelement), consulté le 18 juin 2010
- *Manuel du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge*. Treizième édition 1994, 961 p.
- *Revue internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*, 2005- n°857, numéro spécial sur la Détention. Disponible en ligne : http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/html/section_review_2005_857?OpenDocument, consulté le 20 juin 2010

- REYES Hernan *SIZOs, Colonies and Prisons. Introduction to the Penal system of the Russian Federation*. ICRC Tbilisi 1997, 48 p.

2) Références sur le système pénitentiaire de l'ex-URSS, et sur l'évolution de la langue russe

- ALEXANDROVITCH Maria « Comment survivre dans une prison russe » Disponible à l'adresse : <http://base.d-p-h.info/en/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3725.html>, consulté le 13 juin 2010

- KRAMER Andrew E. « Russia to Alter System of Penal Colonies », article publié le 22 mars 2010 in *The New York Times* , aussi disponible en ligne à l'adresse: <http://www.nytimes.com/2010/03/23/world/europe/23russia.html?scp=1&sq=andrew%20e.%20kramer%20Russia%20reformes%20its%20system%20of%20correctional%20colonies&st=cse>, consulté le 14 juin 2010

- KRYLOSSOVA Svetlana « Les particularités d'emploi des mots argotiques en russe contemporaine ». Disponible à www.univ-nancy2.fr/DepRusse/docs_liens/argot.doc, consulté le 1 juin 2010

- OLEINIK Anton « Un double monstrueux : la culture criminelle en Russie post-soviétique ». Article disponible à l'adresse : <http://conflits.revues.org/index560.html>, consulté le 13 juin 2010

- VAVOKHINE Youri « La sous-culture carcérale (post)soviétique face à l'utilisation par l'administration pénitentiaire des doctrines d'autogestion », disponible en ligne à l'adresse : <http://champpenal.revues.org/7> , consulté le 13 juin 2010

- WERTH Nicolas *Histoire de l'Union Soviétique - De l'empire russe à la communauté des Etats indépendants 1900-1991*, Thémis Histoire, PUF, Paris, 6^e édition mise à jour, 2008

3) Ouvrage et articles en ligne en langue russe:

- АБРАМКИН Валерий, ЧЕШОКОВА Валентина «Тюремный закон» (предисловие к книге *Тюремный мир глазами политзаключенных*, серия «Уголовная Россия. Тюремь и лагеря». М.: Издательский дом «Муравей», 1998 г.), disponible en ligne à l'adresse : <http://www.prison.org/nravy/zakon/doc002.htm> (site de Moscow Centre for Prison Reform), consulté le 15 juin 2010
- ВАЛГИНА Н. С. *Активные процессы в современном русском языке : учебное пособие*, Москва: Логос, 2001. 304 с. Disponible à l'adresse <http://www.hi-edu.ru/e-books/xbook050/01/index.html>, consulté le 7 juin 2010
- ЕЛИСТРАТОВ В. С. « Аргю и культура », в *Толковом словаре русского сленга* . – М.: АСТ-ПРЕСС КНИГА. – 672с
- КОВАЛЕВ Н. П. « Пенитенциарные системы : сравнительный анализ организационно-правовых форм». Note analytique disponible sur le lien : <http://www.zakon.kz/134443-analiticheskaja-zapiska-penitenciarnye.html>, consulté le 18 juin 2010
- КОРЯВЦЕВ П.М. *Отдельные вопросы этимологии блатной фени*. С-Пб.: 2006. Aussi disponible à l'adresse suivant : <http://antisys.narod.ru/bf.html> , consulté le 13 juin 2010

- КОСТОМАРОВ В. Г. *Языковой вкус эпохи*, издание 3-е, испр. и доп. – СПб: Златоуст, 1999 г. 320 стр.

- КРОНГАУЗ М. *Русский язык на грани нервного срыва*. 2-е изд., стер. – М.: Знак, 2009. – 232 с.

- ЛАЗУТКИНА Елена « Осторожно: профессиональный жаргон» в *Учительской газете*, article disponible à l'adresse :
http://ug.ru/issues08/?action=topic&toid=4107&i_id=39 , consulté le 14 juin 2010

- NADEL-CZERWINSKA Margarita « Русская "феня" как активный словарь манипуляций и подавления личности (маргинальное сознание и вербализация статусных отношений) ». Article disponible à l'adresse :
<http://www.nicomant.fils.us.edu.pl/mnt/1999-1/4fenja.html> , consulté le 13 juin 2010

- НАДЕЛЬ-ЧЕРВИНЬСКА М. « Жаргонные элементы современного « новояза » : проблема культуры речи или уголовной психологии ? » в журнале *Политическая лингвистика*. - Вып. 3(26). - Екатеринбург, 2008. - С. 64-79, aussi disponible en ligne : <http://www.philology.ru/linguistics2/nadel-chervinska-08.htm> , consulté le 14 juin 2010

- ПЛУЦЕР-САРНО Алексей « Русский воровской словарь как культурный феномен », Article disponible en ligne : http://www.aferizm.ru/jargon/b_j_o_sl.htm , consulté le 13 juin 2010

- СИДОРОВ Александр « Из истории русского уголовно-арестантского аргю », article disponible en ligne : http://lib.ru/NEWPROZA/SIDOROV_A/argo.txt, consulté le 14 juin 2010

- СИДОРОВ Александр « Мудрость по блату », в журнале *Индекс*, article disponible en ligne à l'adresse : <http://www.index.org.ru/journal/14/sidorov1401.html>, consulté le 15.06.2010

- ТАЙБАКОВ А. А. « Преступная субкультура », article disponible à l'adresse : <http://www.ecsocman.edu.ru/socis/msg/273762.html>, consulté le 14 juin 2010

4) Dictionnaires

- ЕЛИСТРАТОВ В. С. *Толковый словарь русского сленга*. – М.: АСТ-ПРЕСС КНИГА. – 672 с.

- ГРАЧЕВ М. А. *Словарь тысячелетнего русского аргю : 27 000 слов и выражений* – М.: РИПОЛ КЛАССИК, 2003. -1120 с.

- *Краткий толковый словарь тюремного мира* , dictionnaire en ligne : <http://www.prison.org/nravy/dictionary/index.htm>, sur le site de Moscow Center for Prison Reform (<http://www.prison.org/>)